

JEUX D'ALLIANCES ENTRE AFP, PS ET APR

Le partage de Bennno



De gauche à droite : Moustapha Niasse, Ousmane Tanor Dieng et Macky Sall



IBRAHIMA AMA DIÉMÉ
"Sans Salif Sadio
pas de paix en
Casamance" P.4

**BAH OURY, BRAS DROIT
DE CELLOU DALEIN DIALLO**
"Alpha Condé a une
politique très dangereuse" P.3

SURTAXE DES APPELS ENTRANTS
L'ARTP transporte la bataille
en Guinée P.6

LUTTE - AMA BALDÉ
"Gouye-Gui est un lourd" P.12

PRE-CAMPAGNE PRESIDENTIELLE 2012 MICHEL ROCARD à Dakar pour épauler Macky Sall



Les militants et responsables de l'Alliance pour la République (Apr) vont bénéficier de l'expérience de Michel Rocard. D'après nos informations, l'ancien Premier ministre français (entre 1988 et 1991) sous la présidence du président François Mitterrand sera à Dakar en ce mois d'octobre, le 25 précisément, grâce à l'entregent de Seydou Guèye, le porte-parole du parti dirigé par Macky Sall. Guèye, dans le passé, a eu l'oc-

casation de travailler avec celui qui a été tour à tour le fondateur du Parti socialiste unifié (Psu), Premier secrétaire du Parti socialiste français, plusieurs fois député et qui a réussi à installer le rocardisme comme courant à l'intérieur du Ps. Malgré ses penchants affirmés de gauche, Michel Rocard a mené plusieurs missions sur appel du président Nicolas Sarkozy. A 81 ans, cet Inspecteur des Finances, énarque comme beaucoup d'hommes politiques français, a été acteur de l'élection présidentielle de 1969 remportée alors par Georges Pompidou face à François Mitterrand. Il soutenait ce dernier en 1974 lorsqu'il perdit une autre élection, cette fois devant Valéry Giscard d'Estaing. En 1981, pour faciliter la victoire de la gauche, Michel Rocard retira sa candidature et se rangea derrière Mitterrand. Décentralisateur convaincu, ses convictions de gauche ne l'ont pas empêché cependant d'être un pourfendeur des nationalisations d'entreprises.

Michel Rocard a connu son heure de gloire : Premier ministre en juin 1988 lors du second septennat de son "ennemi intime" Mitterrand, il arracha l'accord historique qui accorda à ce gros "caillou" qu'est la Nouvelle Calédonie l'autodétermination politique.

Son expérience avérée des campagnes électorales (même si les contextes français et sénégalais sont différents), sa pratique des relations internationales et sa connaissance relativement appréciable de l'Afrique pourraient constituer des apports intéressants pour Macky Sall et compagnie.

Un cadre de la Présidence déferé

Décidément les voyous sont partout. Un cadre de la Présidence a été déferé hier au parquet pour complicité d'escroquerie, faux et usage de faux en écritures privées et administratives. Doudou Samba Diallo, puisque c'est de lui qu'il s'agit, officie au Secrétariat général de la Présidence, sous les ordres donc de Zakaria Diaw. Les mic-macs qui valent aux deux quidam, dont M. Diallo, toutes ces tracasseries, sont relatifs à un trafic de faux titres fonciers démasqué par les limiers de la Section de recherches de Dakar. Nos satellites renseignent qu'il y a eu beaucoup de lobbying pour éviter la prison, mais que les gendarmes sont restés fermes. Il faut dire que les interventions fonctionnent de moins en moins ; les personnes qui viennent souvent au secours des délinquants au col blanc ne voulant pas du tout que leurs noms se retrouvent dans la presse. Une affaire à suivre...

Assemblée nationale

Restons avec les gendarmes pour signaler que l'enquête pour identifier les profanateurs de la mémoire de l'Assemblée nationale a été confiée à la Brigade de gendarmerie de Thiong. Laquelle brigade se démène comme pas possible pour coffrer ceux qui ont osé profaner les photos des différents Présidents de cette institution de la

République. De Lamine Guèye à Mamadou Seck, en passant par Amadou Cissé Dia, Habib Thiam, Daouda Sow, Abdoul Aziz Ndao, Cheikh Abdoul Khadre Cissokho, Youssou Diagne, Pape Diop, Macky Sall, chaque photo représentant le président a subi la colère des vandales. Il faut noter qu'au lendemain des faits, qui ont eu lieu dimanche (?) dernier, le président de l'Assemblée nationale, Mamadou Seck a retapé toutes les photos avec de nouveaux cadres encore plus beaux...

Wade et les ex-bases françaises

Fidèle à sa prodigalité sur les biens publics, Abdoulaye Wade a décidé d'affecter les bâtiments des anciennes emprises de l'Armée française au Sénégal aux enseignants du supérieur et aux officiers de l'Armée nationale, lors d'une visite, hier, des lieux. Mais, d'autres bâtiments seront loués aux Eléments français au Sénégal (EFS) selon un tarif du loyer majoré, d'après l'Aps citant la télévision nationale (RTS1). Les emprises en question se trouvent à Bel-Air, Mermoz et à la cité Claudel. Le président a émis le vœu de loger notamment les assistants à l'université et les officiers qui logent à l'Immeuble Air France à Dakar. Ces bases terrestre, aérienne et navale étaient installées au Sénégal après l'indépendance en 1960 et suite aux

accords militaires signés en 1974. Mais, en avril 2010, le régime de Wade a décidé de renégocier les accords de partenariat militaire qui ont débouché sur la reprise par le Sénégal des dites bases. Dorénavant, les 300 éléments français au Sénégal vont constituer "une plate-forme de coopération militaire opérationnelle bilatérale et régionale" pour les armées de 15 pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Thierno Ousmane Sy et Latif

Prévu hier, le procès en appel opposant le ministre conseiller chargé des Tic, Thierno Ousmane Sy au journaliste Abdou Latif Coulibaly a été renvoyé au 16 décembre prochain. Après avoir été déclaré coupable de diffamation et condamné en première instance à un mois de prison avec sursis et à 20 millions de dommages et intérêts avec ses deux reporters Alioune Badara Coulibaly et Aliou Niane, Abdou Latif Coulibaly, directeur de publication de l'hebdomadaire La Gazette avait interjeté appel. C'est hier que le dossier a été enrôlé pour être jugé. Mais comme toutes les autres affaires inscrites au rôle, celle-ci a été renvoyée au 16 décembre prochain. Motif de ce renvoi, expliquent nos sources, l'un des conseillers, en l'occurrence la juge Ndèye Marie Sow est endeuillée. Mais les vacances judiciaires n'y seraient pas étrangères, renseignent nos sources, relevant qu'il n'y avait pas assez de juges pour la remplacer. Ce qui fait que l'audience d'hier a été une audience de renvoi.

Thierno Ousmane Sy et Latif (SUITE)

Pour rappel, l'hebdomadaire La Gazette avait révélé à sa Une, dans une de ses parutions du mois de juin dernier, un scandale relatif à une commission de 20 milliards de la Sudatel que des autorités de la République auraient touchée. L'article citait Thierno Ousmane Sy comme étant au "cœur du scandale". Le journaliste d'investigation avait ainsi écrit que le conseiller en Tic du Président Wade figurait en bonne place dans les échanges de correspondances entre le cabinet d'expert et le groupe Sudatel. Thierno Sy a estimé que l'article de La Gazette entrait dans le cadre d'une "campagne de dénigrement", et avait servi une citation directe au journaliste. Le fils de l'actuel ministre de la justice, Cheikh Tidiane Sy, qui entendait laver son hon-

neur, avait ainsi réclamé 5 milliards de dommages intérêts. Dans son délibéré, le tribunal avait déclaré Abdou Latif Coulibaly coupable de diffamation et ses reporters Alioune Badara Coulibaly et Aliou Niane coupables de complicité de diffamation et condamnés à payer solidairement les intérêts civils. Le groupe d'Abdou Latif Coulibaly a été déclaré comme civilement responsable.

Blanchiment d'argent

"Dans toute l'Afrique de l'Ouest, l'économie informelle représente environ 40% du PIB". Selon Muriel Berset Kohen, ambassadrice de la Suisse au Sénégal, cette informalité induit une vulnérabilité propice au blanchiment d'argent qui est en train de saper les fondements de la démocratie et de plomber l'économie dans ces pays. L'ambassadrice s'exprimait ainsi, lors d'une conférence de presse organisée hier, en prélude au séminaire international sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme qui se tiendra du 10 au 12 octobre à Dakar, en collaboration avec le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba). La tâche est ardue, reconnaît la diplomate suisse, du fait de "l'immensité de l'espace et de la difficulté à contrôler les frontières et les routes". Selon l'ambassadrice helvète, "tous ces trafics génèrent beaucoup de fonds et d'après les informations détenues, une grande partie de cet argent est blanchie dans la région". D'où, le choix de Dakar pour abriter la rencontre. En outre, "la suisse, 7e place financière dans le monde, est menacée par le blanchiment d'argent.

Blanchiment d'argent (SUITE)

Le crime organisé vise aussi la Suisse", a souligné Mme Muriel Berset Kohen qui réfute l'idée selon laquelle son pays est un paradis fiscal. "Les clichés ont la vie dure", dira-t-elle. Sur les 5 milliards de dollars d'avoirs illicites restitués, lors des 15 dernières années, la Suisse en a rendu 1,7, dit-elle. Récemment, poursuit-elle, la loi promulguée en 2011 sur la restitution des avoirs illicites a conduit au gel des avoirs de personnes politiquement exposés (Ppe) appartenant aux clans de Ben Ali, Hosni Moubarack et Laurent Gbagbo. "Les banques suisses ont compris que pour être compétitives, il faut avoir une bonne réputation". Ce qui, souligne-t-elle, a abouti à plus de 1000 déclarations de soupçons de blanchi-

ment en 2010, dont 70% provenant des banques, alors que "les valeurs patrimoniales concernées étaient d'environ 900 millions de dollars".

Me Ousmane Sèye



L'avocat politicien, Me Ousmane Sèye, président du mouvement Alliance bleue force du changement, organise à son tour un séminaire dans un restaurant de la place, ce samedi. Le réunion sera animée par l'écrivain Hamidou Dia et le journaliste-consultant El Hadji Kassé. Ils vont introduire respectivement les thèmes : La société civile et les partis politiques ; l'historique de la société civile. Cette rencontre sera suivie d'une conférence de presse de Me Ousmane Sèye, qui va se prononcer sur la candidature du président Wade et les compétences du conseil constitutionnel.

Me Ousmane Sèye (SUITE)

Interrogé par Enquête sur la pertinence de ce séminaire, Me Sèye trouve qu'"il y a des problèmes dans ce pays avec l'irruption des mouvements citoyens dans l'arène politique". Pour lui, cela nécessite que l'on s'y attarde. "Nous allons analyser ce que représentent réellement les mouvements citoyens, quel est leur apport dans la situation politique". Quid de la sortie du porte-parole de la présidence de la République, Serigne Mbacké Ndiaye contre la Rencontre africaine pour la défense des droits de l'Homme (Raddho) et son président Alioune Tine ? M. Sèye se dit en phase avec Serigne Mbacké Ndiaye. "Dans un match, dit Me sèye, on ne peut pas être arbitre et joueur", répète-t-il.

ENQUÊTE

Publications
Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication

Mahmoudou Wane

Directeur de la rédaction

Mamadou Lamine Badji

Rédacteur en chef

Momar Dieng

Rédacteur en chef délégué

Bachir Fofana

Chefs de desk

Momar Dieng : Politique

Bachir Fofana : Economie / Social

Jules Diop : Dossiers & enquêtes

Directeur artistique Renaud Lioult

Mise en page

Fadel Niang Penda Aly Ngom

Impression Graphic Solutions

Régie publicitaire

Tél. : 33 825 07 31 / 77 921 37 92

TERRAINS A VENDRE TITRE FONCIER

LA REFERENCE IMMOBILIERE ET SERVICES SARL

Grand Mbaou : 9 500 000 FCFA, Acompte : 5 000 000 FCFA, Reliquat : payable en 12 mensualités. ZAC MBAO : 6 500 000 au comptant. Cité Serigne Mansour : 6 000 000 au comptant. Rufisque 2 : 6 000 000 FCFA. Acompte : 3 000 000 FCFA, Reliquat payable en 12 mois. NDIAKHIRATE : 4 500 000 FCFA, Acompte : 2 500 000, Reliquat : payable en 12 mois. Tivaouane peul : 3 250 000 FCFA, Acompte : 1 500 000, Reliquat payable en 12 mois.

VISITE DES SITES TOUS LES SAMEDIS

Tel : 77 649 15 01 - 77 641 29 85 - 33 820 38 72 - 33 820 84 20

Adresse : Ouest foire villa n°4 près de la foire

Site : www.lareferenceimmo.sn, courriel : infos@lareferenceimmo.sn

JEU D'ALLIANCES A BENNO

Le Ps, l'Afp et l'Apr comptent leurs amis

Véritable melting-pot où se côtoient moult sensibilités politiques, Benno Siggil Senegaal va devoir s'auto-charcuter au profit des deux "candidats naturels" que sont Ousmane Tanor Dieng et Moustapha Niasse. Sur les flancs, Macky Sall prendra également sa part de butin.

■ DAOUA GBAYA

Après l'étape des déclarations de candidature à la candidature de l'unité et du rassemblement, l'heure est aux alliances à l'intérieur de Benno Siggil Senegaal (Bss). Si au niveau de certains partis, on joue à la politique de l'autruche, d'autres se sont clairement positionnés par rapport aux partis dominants que sont le Ps et l'Afp. Deux formations politiques dont les dossiers de candidature sont proches d'être transmis à la Commission de facilitation de Bss.

Niasse et ses fidèles

C'est le cas du Mouvement pour le socialisme et l'unité (Msu) dont le

coordonnateur, Massène Niang, a jeté très tôt son dévolu sur le leader de l'Alliance des forces de progrès, Moustapha Niasse. C'est également valable pour le Rassemblement national démocratique (Rnd) tendance Madior Diouf. Une alliance sans surprise si l'on sait que ces deux partis avaient formé, avec l'Afp et le Pit, la Coalition alternative 2007 (Ca 2007) lors de la précédente présidentielle. En plus de ces alliés "historiques", Niasse peut également compter sur l'apport du Rassemblement pour le socialisme et la démocratie (Rsd) de Robert Sagna. Cette alliance entre deux ex hauts responsables du Parti socialistes n'aura rien de surprenant

dans la mesure où tous deux ont semblé avoir un ennemi commun, en la personne d'Ousmane Tanor Dieng.

L'axe Tanor-Bathily

Onze années après le changement politique de 2000, le secrétaire général du Parti socialiste jouirait dorénavant d'un préjugé favorable auprès de certains membres de Bss. C'est le cas de la Ligue démocratique (Ld) du Pr. Abdoulaye Bathily. Un membre du comité central du Ps fait remarquer : "La Ld sait bien là où se trouve son intérêt. Si vous regardez bien, elle n'a jamais soutenu un parti qui perd les élections." En plus de la Ld, les socialistes peuvent compter sur le Mouvement pour l'alternance générationnelle (Mag/Niaxx jarignu) de Cheikh Sarr, le maire de Guédiawaye. Mais également sur leur allié de toujours, le Rassemblement des écologistes du Sénégal (Res) d'Ali Aidara, et peut-être aussi sur l'Alliance démocratique pencco (Adp) de Moussa Tine.

Les petits poucets de Macky Sall

Mais contre toute attente, une bonne frange de Benno Siggil Senegaal pourrait basculer dans le sillage de l'Alliance pour la République (Apr). Selon certaines indiscrétions, En effet, souffle-ton, Macky Sall aurait dans sa besace l'Union pour le fédéralisme et la démocratie (Ufd) de Tété Diédhiou, le Model d'Ibrahima Sall, la Nouvelle intelligence pour le développement de l'Afrique (Nida), l'Observatoire républicain pour la démocratie et la citoyenneté (Ord), And Jef/Pads de Landing Savané, le Bloc populaire sénégalais (Bps) de Souleymane Ndiaye "Brin". Le problème pour l'Apr, c'est que ces partis là ne semblent pas être des foudres de guerre en matière électorale.

En dehors de Benno, l'ancien président de l'Assemblée nationale jouirait du soutien non moins

important du mouvement citoyen Yémalé de l'entrepreneur Bara Tall, et de Conscience citoyenne de Malick Mbaye, de l'Action patriotique de libération animé par Moustapha Fall "Ché".

D'autres partis comme l'Union pour le développement du Sénégal/Innovation (Uds/I) préfèrent la posture de "neutralité" en attendant d'y voir clair. "Nous sommes dans une dynamique de candidat de l'unité et du rassemblement, dit Zahra Iyane Thiam, sa secrétaire générale. Si nous ne parvenons pas à trouver le candidat souhaité, nous prendrons nos responsabilités en nous mettant du côté des aspirations des populations."

A Benno alternative, la question semble gênante. Joint par téléphone, le Dr. Dialo Diop es peu disert : "On n'a pas de commentaire à faire par rapport à ça." ■

CANDIDATURES AFP ET PS

Benno alternative conteste la formule Niasse/Tanor

La formule Niasse/Tanor n'agrée pas Benno alternative 2012 qui menace de poursuivre son propre chemin afin de trouver un candidat de rassemblement qui ne serait pas exclusivement un politique.

■ ASSANE MBAYE

Après les candidatures à la candidature de Benno Siggil Senegaal (Bss) du Ps et de l'Afp, Benno alternative 2012 (Ba

2012) rue dans les brancards pour contester le format de désignation du candidat de l'unité et du rassemblement de l'opposition. Joint par EnQuête hier, Amadou Guèye, président de l'Union nationale des indépendants (Unis) et membre fondateur de Benno alternative 2012, menace : "si l'orientation de Benno Siggil Senegaal va dans le sens de choisir Ousmane Tanor Dieng ou Moustapha Niasse en écartant tous les autres membres de Benno, a-t-il dit, nous allons trouver notre propre candidat à la présidentielle de 2012." Selon M. Guèye,

Benno Alternative a décidé de rencontrer "dans de brefs délais" le comité de sélection du candidat et de son équipe. C'est une manière de réaffirmer la volonté des "dissidents" de poursuivre le travail engagé en direction de la présidentielle de février 2012. "Nous maintenons notre objectif de trouver notre candidat", insiste-t-il.

Pour sa part, Imam Mbaye, autre membre fondateur de Benno alternative, confie que l'appel à candidatures annoncé au lendemain du lancement officiel du mouvement sera effectif "dans

les prochains jours." Quelque peu dérangé par la fixation faite par Bss sur le duo Moustapha Niasse-Ousmane Tanor Dieng, le leader du Mouvement de la réforme pour le développement social (Mrds) appelle ses collègues de Bss à tenir compte des aspirations de part et d'autre de l'ensemble de la coalition Benno. Néanmoins, imam Mbaye Niang reconnaît que quatre formations politiques de Benno alternative dont le sien ont été consultés par le groupe de facilitation au même titre que tous les autres partis de Benno Siggil Senegaal ■

BA OURY, VICE-PRESIDENT DE L'UFDG SUR LES ACCUSATIONS DE COMLOT CONTRE ALPHA CONDE

"Je n'ai pas de relations avec les Présidents sénégalais et gambien."

Indexé comme étant un des commanditaires de l'attentat qui a failli coûter la vie au Président guinéen Alpha Condé, le Vice-Président de l'Union des forces démocratiques de Guinée (Ufdg), Bah Oury donne sa version des faits. Il dénonce un "montage" inspiré par la gouvernance du premier Président de Guinée, Sékou Touré et accuse Alpha Condé de menacer les libertés individuelles et publiques...

■ CHEIKH DIOP

Dans un entretien au quotidien EnQuête à la radio Sud-Fm, le 10 septembre dernier, le Président guinéen Alpha Condé accusait nommément le vice-président de l'Ufdg, Bah Oury de faire partie des commanditaires de l'attentat qui a failli lui coûter la vie, le 19 juillet 2009. Le Président Condé d'indiquer que l'attentat a été fomenté à l'hôtel Méridien-Président de Dakar.

Sur les ondes de la radio Sud-Fm, Réplique de Bah Oury sur les ondes de Sud-Fm : "je n'ai pas de relation avec les présidents sénéga-

lais et gambien mais j'ai beaucoup d'amis qui sont des collaborateurs de Wade car j'ai passé mon enfance au Sénégal où j'ai fait mes cycles primaire et secondaire".

Pour le numéro deux de l'Union des forces démocratiques de Guinée (Ufdg), dont le leader est Cellou Dalein Diallo, "dire que j'ai comploté contre mon pays avec la bénédiction des autorités sénégalaises, c'est un mauvais roman policier qu'Alpha Condé a mal lu." Il précise que sa présence à Dakar était justifiée par le fait qu'il devait y "rencontrer" ses parents.

Pour lui, avant de parler des motivations de l'attentat, il faut d'abord prouver qu'un attentat a bien eu lieu. "La question qu'il faut se poser, c'est de s'assurer de la véracité de ce fait. Sous Sékou Touré, il était question de coup d'Etat permanent. Et Alpha Condé avait lui-même fait les frais de pseudo complots."

Malheureusement, poursuit Bah Oury "on a l'impression qu'il prend lui aussi les mêmes habitudes. On est en face des mêmes scénarii pour incriminer des personnes ou des forces militaires qui sont relativement critiques à son égard. Récemment, il a dit qu'il utilise les mêmes armes qu'il (Sékou Touré) a utilisées contre moi, pour les abattre", indique-t-il.

Critiquant Condé, Bah Oury déclare avoir "très tôt compris, dès son accession au pouvoir, qu'il a une politique très dangereuse pour les libertés et le respect des valeurs démocratiques." Il en veut pour

"preuves", la "violation de la Constitution avec la Ceni qu'il a placée sous la tutelle du ministère de l'administration du territoire alors que son indépendance est consacrée par la Constitution." Bah Oury de mettre dans le lot des violations de la loi, la dissolution des conseils communaux "sans respect des procédures."

Selon lui, la thèse du montage orchestré par la Présidence guinéenne est plus que crédible.

"Imaginez pendant deux heures de temps qu'il y ait des échanges d'armes lourdes et que le bâtiment reste debout, c'est assez paradoxal. Il faut aussi savoir que le principal camp militaire est à 10 minutes du lieu d'habitation d'Alpha Condé. Ce camp n'a pas bougé. Cela veut dire qu'on a voulu accréditer une thèse qui n'est pas bien réfléchie", ajoute le numéro deux de l'Ufdg ■

(AVEC SUD-FM)

Offres de Services

VITO-NET PLACEMENT

Pour la satisfaction de vos besoins immédiats en personnels subalternes, VICTO-NET met à disposition des Foyers, Sociétés, Entreprises, du personnel âgé de 18 à 40 ans H/F pour les emplois suivants :

• Personnel de maison (cuisinière, ménagère, nurse)

• Nettoyement de locaux,

• Commerciaux, Chauffeurs, Gardiens, Agents de bureaux.

Suivi du personnel assuré après embauche pour garantie de sérieux.

NOS CONTACTS : 33 852 30 46 / 77926 14 32

ENTRETIEN... AVEC IBRAHIMA AMA DIÉMÉ CHARGÉ DE MISSION À LA MÉDIATURE

“En Casamance, il n’y aura pas de paix sans Salif Sadio”

Chargé de mission auprès du Médiateur de la République, Ama Diémé, membre fondateur du Pds est un acteur du processus de paix en Casamance. Dans cet entretien accordé à EnQuête, il revient sur la manifestation des ex-maquisards devant les grilles du Palais de la République. Présent pratiquement à toutes les étapes des négociations entre la rébellion et l’Etat du Sénégal, il plaide pour que le gouvernement prenne langue avec Salif Sadio qu’il juge incontournable pour tout règlement de la crise.



■ PROPOS RECUEILLIS PAR GASTON COLY

En tant qu'acteur au fait du dossier casamançais, comment analysez-vous la manifestation des ex-maquisards devant les grilles du Palais de la République ?

Je déplore ce qui s'est passé. A mon avis, on pouvait s'attendre à tout sauf à ce qui s'est passé jeudi dernier (Ndlr : 29 septembre) devant les grilles de la Présidence de la République. Par rapport à ma connaissance du dossier, quand j'ai entendu l'information, je me suis dit que c'était une farce. C'est quand j'ai lu la presse écrite, notamment EnQuête, que j'ai compris qu'il venait de se passer quelque chose d'extrêmement grave. Jusqu'à présent, le Mfdc a été localisé en Casamance. Il y a toujours opéré, sauf pour les périodes où il y a eu des vagues d'arrestations. Des gens ont été conduits à Dakar et le jour où ils ont été libérés, ils sont rentrés tranquillement chez eux. Maintenant qu'une telle manifestation se produise devant les grilles du palais dénote qu'on n'a pas fait ce qu'il fallait faire.

“Ce qui s’est passé devant les grilles du Palais de la République est extrêmement grave”

C'est-à-dire ?

C'est peut-être d'abord, ce qui devrait être pris en compte. Un pro-

blème est né depuis 1982. Une partie des populations du sud du Sénégal se met en situation de revendications. C'était cela le 26 février 1982, une revendication par rapport à un problème dans Ziguinchor...

Oui, mais aujourd'hui cette revendication est arrivée devant les grilles du palais de la République.

C'est ce que je dis. On n'a pas fait ce qu'on devait faire. Pendant que les gens s'évertuaient à trouver une solution à la crise, d'autres ont pensé qu'il fallait laisser pourrir la situation. Dans un premier temps, on a pensé que c'était un problème d'ordre politique que seule la politique pouvait régler. Il a fallu attendre 1990 pour que les premiers contacts aient lieu entre le Mfdc et le gouvernement, par l'entremise des feus députés Marcel Bassène, Laye Diop Diatta, Oumar Lamine Badji, entre autres. Ils ont pris contact avec le Mfdc et obtenu de lui l'accord de Toubacouta de 1991 comme base des contacts et des négociations entre le gouvernement et le Mfdc. Malheureusement à partir de 1992-1993, les gens ont pensé que c'était terminé, parce que le chef du maquis d'alors, Sidy Badji et ses principaux lieutenants s'étaient démobilisés et étaient venus à Ziguinchor afin de poursuivre les négociations. L'État a pensé que c'était terminé puisque n'importe qui pouvait accéder à Sidy Badji, l'abbé Diamacoune, Kamougué Diatta, Maurice Jean-Marie Tendeng, etc. Et

“Sidy Badji disait : “J’ai constitué la branche armée du Mfdc pour servir de contrepoids aux décisions qui seront prises par la Justice contre ceux qui sont arrêtés.”

le dossier a commencé à être géré autrement.

Expliquez-vous.

Le Mfdc s'était engagé à discuter avec le gouvernement pour une sortie de crise qui se terminerait par la démobilisation de tous ceux qui se trouvaient dans le maquis, la récupération de toutes les armes, leur réinsertion dans la vie socio-économique. Malheureusement, les gens ne sont pas allés au bout du processus. A l'époque, j'ai entendu un grand responsable politique dont je tais le nom dire : “Oui, ce serait une prime à la rébellion”, que l'État ne devait rien faire pour insérer ces rebelles qui acceptaient de déposer les armes. Donc, on a pensé en finir avec la rébellion en jouant avec le temps, par le divertissement et la distraction. Cela a favorisé la prise du commandement par une autre génération de maquisards dont Salif Sadio et César Atoute Badiate. Ce dernier est peut-être plus accessible, mais je pense que celui qui est le plus prêt à aller à la table de négociations, avec des

conditions bien précises, c'est bien Salif Sadio. Malheureusement, il n'y a pas de contacts avec lui.

Pourquoi ?

Parce que personne n'ose le contacter. A un moment, ceux qui étaient dans le dossier ont fait croire qu'il était mort. Ces mêmes personnes ne peuvent pas revenir aujourd'hui dire qu'ils vont prendre contact avec lui. Ils voulaient l'éliminer du processus de paix. Les gens disent toujours qu'on peut faire la paix sans Salif Sadio. A mon avis, on ne peut pas faire la paix sans Salif Sadio. Au moment des négociations, avec Sidy Badji, comme chef unique du maquis, Salif était une jeune recrue. Il est de la même génération que Kamougué Diatta et quand il dit que Sadio reste un élément indispensable du processus de paix, c'est qu'il parle en connaissance de cause. Donc, ceux qui veulent faire la paix sans Salif Sadio se trompent.

“C’est en jouant avec le temps que l’Etat du Sénégal a favorisé l’émergence de cette génération de maquisards composée de Salif Sadio, César Atoute Badiate...”

Vous semblez dire que César Atoute Badiate, malgré les apparences, n'est pas favorable à la paix.

Je connais l'homme, je l'ai rencontré lors de deux missions. Je ne comprends pas qu'il signe des accords et des engagements et que la paix n'avance pas. C'est que lui appartient à la tendance qui a été pratiquement pacifiée. Celui qui détient l'aile la plus dure et qu'il faut convaincre d'aller à la table de négociations, c'est bien Salif Sadio. Je les connais tous les deux. Les engagements d'Atoute ont leurs limites. La preuve : dans l'accord de 2004, c'est son groupe avec Diamacoune qui s'était engagé, mais depuis, il y a eu Foundiougne 1, et Foundiougne 2 qui n'arrive toujours pas. Avec Sadio, dans un processus de paix, on ira plus vite.

Revenons à l'actualité et aux circonstances de l'arrivée des ex-maquisards devant les grilles du palais.

Le Mfdc à l'origine disait se battre contre les injustices à l'encontre des populations de la Casamance (...) Un an après, il y a mort d'hommes à Diabir, notamment le lieutenant Gadio, un officier de la gendarmerie. Ce meurtre coïncide avec le procès des premiers casamançais arrêtés dans le cadre de la rébellion, et avec la naissance de la branche armée dirigée par Sidy Badji. Les rebelles se retranchent dans le maquis. Sidy Badji l'a dit jusqu'à sa mort : “J'ai constitué la branche armée du Mfdc pour servir de contrepoids aux décisions qui seront prises par la Justice contre ceux qui sont arrêtés.” C'est

pourquoi, lorsqu'en 1991, les députés dont j'ai parlé ont pris contact avec le Mfdc, Sidy Badji a dit : “Nous sommes prêts à sortir du maquis pour discuter avec le gouvernement s'il accepte de libérer les prisonniers.” Informé, Abdou Diouf dit : “si c'est la seule condition, je les libère.” L'autre condition était que les militaires regagnent les casernes. Les prisonniers libérés, Sidy Badji vient à Ziguinchor et se met à la disposition des émissaires. C'est pourquoi, après Toubacouta, il y a eu Kathiéwou, Bissau, Cap Skirring 1, Cap Skirring 2. Puis Ziguinchor 1 et Ziguinchor 2 où les choses se sont bloquées.

“Les engagements de César Atoute Badiate ont leurs limites...Le plus à même d'aller à la table de négociations, avec des conditions précises, c'est Salif Sadio. Malheureusement, il n'y a pas de contact avec lui.”

Revenons à la question.

Il y a eu ces événements de jeudi car on a pensé qu'il fallait utiliser l'argent pour qu'il fasse son œuvre, avec des effets positifs et négatifs. Des promesses ont été faites à des chefs de guerre, en particulier ceux favorables à la paix. On leur a proposé des passeports et des visas pour l'Europe, notamment l'Espagne. Certains sont déjà partis et ceux qui ont manifesté devant le palais auraient été amenés à Dakar parce que justement, il fallait qu'ils se préparent à aller rejoindre ceux qui sont déjà en Europe. Imaginez quelqu'un qui se bat pour un idéal et qui finit par émigrer! Par contre, Salif Sadio qui continue à revendiquer la légitimité du pouvoir de chef du maquis, exige toujours des négociations sérieuses.

Comment expliquez-vous, l'échec du président Wade dans ce dossier ?

Les interlocuteurs qu'il s'est donnés ne sont pas les bons. Il aurait pu faire plus vite et mieux, s'il avait choisi des gens qui connaissent la culture, la sociologie et l'histoire de la Casamance. Les choses qui doivent être faites ne l'ont pas été. S'y ajoute l'enclavement. Il faut construire des infrastructures routières, portuaires et ferroviaires. Sur le plan social et économique, il faut prendre des mesures qui atténuent le sentiment qu'on est moins que les autres Sénégalais. Ziguinchor mérite un hôpital de référence, une grande université et un grand aéroport international qu'on annonce depuis longtemps (...) L'origine de tous ces problèmes, c'est l'abandon de la région dans la situation dans laquelle elle se trouvait du fait de l'histoire : son enclavement. Vous ne pouvez pas aller en Casamance comme vous voulez et quand vous voulez. Car le bac ferme à une heure précise. Les Casamançais sont victimes de cette situation ■

PROCÈS DE SERIGNE BARA DOLY FILS RENVOYÉ

Le juge ordonne un huis clos surprenant

Prévu hier, le procès de Serigne Moustapha Mbacké (photo) dit Modou Bara Doly poursuivi pour vol avec violence, viol et menace de mort a été renvoyé à vendredi prochain, 14 octobre, à huis clos.

— FATOU SY

C'est à la dernière minute que le procès a été renvoyé. Retenu le matin durant la mise en état, le procès a été finalement renvoyé en fin de rôle. Seulement, lorsque l'affaire a été évoquée, le président du tribunal a suspendu l'audience. Et à la surprise générale et particulièrement celle de plusieurs Mbacké-Mbacké et fidèles du prévenu venus massivement, le juge Pierre Tine a demandé aux gendarmes préposés à la sécurité de vider la salle d'audience, car le procès allait se tenir à huis clos. Au moment où l'assistance grognait, la partie civile, Zakia Nasr, accompagnée de son époux Cheikh Amar, laisse apparaître un brin de sourire qui en disait long sur son désir de voir le procès se tenir en toute intimité. Hélas ! Elle n'aura pas le temps de s'expliquer sur les faits. Car, quelques minutes après la reprise de l'audience, les avocats sont sortis. Pour cause, le procès a été renvoyé sur demande de M^e El Hadji Diouf, un des avocats de la défense qui, selon nos sources, veut faire comparaître sept témoins. Il s'agit de proches du

prévenu Serigne Moustapha Mbacké. Cette demande satisfaite par le tribunal, la défense a, d'après nos sources, introduit une demande de liberté provisoire. Mais celle-ci a été rejetée par le tribunal qui a renvoyé la date du procès au 14 octobre et toujours à huis clos.

M^e El Hadji Diouf : "Il y a une intention de cacher la vérité"

Une décision qui a fait sortir M^e El Hadji Diouf de ses gonds. "Je m'oppose fermement au huis clos. On ne juge pas des mineurs, mais de grands gaillards", enrage l'avocat. A son avis, leur client a été accusé à tort publiquement, donc on devrait permettre au public de le voir se défendre. "Qu'est-ce que l'on cache ? Il y a une intention de cacher la vérité", s'est insurgé M^e Diouf qui estime que leur client est détenu injustement.

Pour rappel, le jeune Mbacké-Mbacké est poursuivi par la dame Zakia Nasr et son mari Cheikh Amar pour : vol avec violence portant sur un téléphone portable iPhone 4, chantages, viol, agression, harcèlement sexuel et calomnie. Et selon les éléments de l'enquête, cette affaire



que l'on veut juger à huis clos, est consécutive à une relation d'affaire sous-tendue par une relation adultérine. Selon toujours l'enquête de la gendarmerie, la dame mariée trompait son époux avec le marabout.

Lorsque Zakia Nasr a voulu mettre fin à leur idylle, parce que découverte par son époux, son amant n'a pas voulu entendre cela. Aussi, aurait-il menacé de publier des photos compromettantes de la dame ■

ASSOCIATION DE MALFAITEURS, ESCROQUERIE

Le vieux de 70 ans prend trois ans ferme

Trois ans ferme et le paiement des sommes de 27 et de 15 millions. C'est la peine infligée à Yafaye Sané, un vieillard de plus de 70 ans. Il a comparu hier à la barre pour association de malfaiteurs et escroquerie au préjudice de trois personnes, dont son propre neveu.

— PAPE MAYORO M. NDIAYE (STAGIAIRE)

Vieillard de plus de 70 ans, Yafaye Sané a été condamné pour le délit d'association de malfaiteurs et d'escroquerie pour avoir encaissé vingt-sept millions quatre cent cinquante mille (27 450 000) et quinze (15) millions de francs respectivement au préjudice de Laurent Badiane et Magaye Gaye. Il passera les trois prochaines années de sa vie en prison.

Selon le plaignant Laurent Badiane, courant 2009, il se trouvait dans un véhicule de transport en commun, lorsqu'il a cédé sa place à un certain Doucouré. Celui-ci ayant apprécié le geste lui a remis le numéro de téléphone de Wandifa Danso, un soi-disant grand marabout capable de rendre florissant son commerce. Le lendemain, Doucouré l'appelle et l'exhorte à appeler le marabout et à s'y rendre. M. Badiane s'abstient dans un premier temps puis finit par appeler le marabout, devant l'insistance de Doucouré qui continue de l'appeler. Ainsi, deux jours plus tard, il va voir le marabout qui lui remet du "safara" (de l'eau bénite), et prie pour lui. Les jours se succèdent et Laurent, à force de fréquenter le marabout, finit par nouer une solide relation avec lui.

Un jour, le faux marabout lui montre de faux billets et lui emprunte la somme de 27 450 000

francs Cfa destinée au lavage des billets. Ce que M. Badiane accepte. Il lui verse la somme en présence de Yafaye Sané et de Michel, le préposé au lavage des billets. La même stratégie sera utilisée pour bernier l'autre plaignant, Magaye Gaye à qui on a soutiré la somme de quinze (15) millions.

Modus operandi

Selon le modus operandi, c'est toujours Doucouré qui emprunte les transports publics pour ferrer le gibier. Ensuite, entre en scène Yafaye Sané qui se charge de récupérer l'argent pour le compte du "faux marabout". Selon, le témoignage de Laurent Badiane, à la barre, Yafaye Sané se rendait à leurs rendez-vous déguisé en marabout. "Il portait un grand boubou blanc assorti d'un gros chapelet et venait à bord d'une Mercedes. Le véhicule se révélera appartenir à son neveu, Moussa Diatta qui s'est joint aux plaignants, puisqu'il n'a plus revu sa voiture.

Aujourd'hui, Wandifa Danso, Doucouré et Michel, le laveur des billets, ont disparu dans la nature. En effet, doutant de plus en plus de la bonne foi de Wandifa Danso, L. Badiane décide de se rendre aux domiciles des trois personnes

précitées. Partout, on lui dit que celui qu'il cherche a disparu. Il saisit la police d'une plainte qui fait une descente chez Danso et les deux autres. Finalement, c'est Yafaye Sané présent lorsqu'il remettait l'argent au marabout qui sera arrêté. Magaye Gaye, ayant vent de l'arrestation, porte également plainte contre Yafaye.

A la barre, le prévenu a reconnu les faits, soutenant qu'il n'a reçu qu'un million six cent mille, sa part du butin. Il a, par la suite, indiqué avoir remis la somme à Laurent Badiane, en guise de remboursement. Ce que le plaignant a nié. L'avocat des victimes, Me Léon Patrice Sarr, dira que le prévenu est un multirécidiviste, indiquant qu'il y a suffisamment d'éléments pour établir sa culpabilité. Il a demandé pour cause et préjudice confondus, 30 millions et 18 millions pour, respectivement, L. Badiane et M. Gaye. La représentante du parquet a plaidé la constance des faits. Elle a demandé de les retenir dans les liens de la prévention et a requis deux ans ferme pour l'escroquerie et trois ans ferme pour l'association de malfaiteurs. La défense a soutenu que ceux qui ont disparu étaient les vrais coupables. Elle a estimé que son client a remboursé L. Badiane et a demandé l'application bienveillante de la loi.

Le tribunal a condamné Yafaye Sané à une peine de trois ans ferme et à payer 27 et 15 millions respectivement à L. Badiane et Magaye Gaye. Quant à Moussa Diatta, le juge lui a demandé d'apporter les papiers qui prouvent que la voiture lui appartient ■

APRÈS 9 JOURS DE DETENTION POUR ABUS DE CONFIANCE ET ESCROQUERIE

Le journaliste Adama Sow libre, mais coupable

Après neuf jours passés à la prison de Reubeuss, le président de l'association "Grave", Adama Sow est libre depuis hier. Toutefois, le journaliste n'a pas été innocenté, puisqu'il a été déclaré coupable d'abus de confiance et d'escroquerie au préjudice de l'Ong Plan Sénégal.

Six mois assortis de sursis. C'est la peine qui a été infligée au président de "Grave" (Groupe d'actions contre la violence faite aux enfants), déclaré coupable d'abus de confiance et d'escroquerie. Cette peine confirmant le réquisitoire du parquet a également ouvert les portes de la liberté à Adama Sow. Néanmoins, le prévenu qui, lors de son procès avait versé 4, 5 millions de francs Cfa sur les 7,7 millions que lui réclame l'Ong Plan Sénégal, devra rembourser le reliquat de 2, 350 millions de francs Cfa. Le tribunal a également assorti à sa décision l'exécution provisoire et la contrainte par corps au maximum.

Pour rappel, le président de l'association "Grave" a été traduit en justice par l'Ong Plan Sénégal qui lui réclamait la somme de 7, 7 millions de francs Cfa. En effet, l'Ong Plan avait donné à Adama Sow un financement de 7, 7 millions de francs Cfa avec comme mandat d'organiser des séminaires et de renforcer les capacités du personnel de "Grave". Seulement, le président de "Grave" a fait un détournement d'objectif.

Comme il l'a soutenu lors de son procès du mardi dernier 4 octobre, devant le tribunal des flagrants délits de Dakar, Adama Sow a dit avoir "utilisé l'argent pour mettre en place une structure d'accueil car à ce moment-là, explique-t-il, il y avait trop d'enfants victimes de viol, alors que le centre Guindi ne pouvait pas les accueillir tous". Il avait également fait comprendre : "Honnêtement, c'est de bonne foi que j'ai utilisé l'argent pour parer au plus pressé en attendant un financement de 6 millions de la part du ministère, mais celui-ci a tardé à venir". Adama Sow n'avait pas manqué d'évoquer la thèse de la cabale en disant qu'il y avait des gens qui lui en voulaient à cause de son combat contre les violeurs ■

FATOU SY

CONTRÔLE ET SURTAXE DES APPELS ENTRANTS

La Guinée branche le Sénégal

L'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) est, depuis mercredi dernier, l'hôte de son alter ego guinéen pour s'enquérir de son expérience dans la gestion des appels entrants et la lutte contre la fraude. Ndongo Diaw est sorti revigoré de cette visite, alors que Orange Guinée dément les résultats avancés par l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications (ARPT) de la Guinée.

■ BACHIR FOFANA

(Envoyé spécial à Konakry)

La bataille en faveur ou contre l'instauration du contrôle et de la surtaxe sur les appels entrants, entre le pouvoir sénégalais et Sonatel s'est déplacée en République de Guinée. C'est à la faveur du déplacement à Conakry du directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (Artp) sénégalais, pour s'enquérir de l'expérience guinéenne en la matière. En effet, Ndongo Diaw est en mission de benchmarking auprès de l'Autorité de régulation des postes et des télécommunications (Arpt) du pays voisin qui, dit-il, "a une expérience avérée et concluante en matière de contrôle du trafic international". M. Diaw en est ressorti plus que jamais déterminé à "permettre au Sénégal de bénéficier de ces ressources".

Ndongo Diaw s'est fait une religion à la suite des explications des responsables du Centre de contrôle et de supervision du trafic et de l'Arpt guinéens qui lui ont exposé le dispositif de lutte antifraude que le partenaire technique Global Voice Group a mis en place. D'après Mamadou Lamarana Bah, membre du Centre de contrôle et de supervision du trafic de l'Arpt, entre mars 2011 et aujourd'hui, pas moins de 90 000 lignes frauduleuses ont été détectées et bloquées. Mieux, une

dizaine de fraudeurs ont été appréhendés ; certains ont accepté de payer une amende, tous les autres ont simplement été incarcérés.

39% de hausse, mais omerta sur les chiffres d'affaires

Mieux, à en croire Moustapha Mamy Diaby, directeur général de l'Arpt de la Guinée, cette lutte contre la fraude a permis une augmentation de 39% du volume du trafic international entrant en Guinée. "Nous tenons chaque mois un rapport et nous comparons les mois. Quand on fait une évaluation, on constate qu'il n'y a pas eu baisse du trafic. Au contraire, il y a eu augmentation du

le système de contrôle des appels entrants. Même hier en conférence de presse à la Maison de la presse guinéenne, M. Diaby s'est encore réfugié derrière "l'obligation de secret" pour ne pas divulguer ces chiffres. "Nous sommes tenus par l'obligation de discrétion quant au chiffre d'affaires des opérateurs. Ce que nous pouvons faire, c'est donner un pourcentage de progression du trafic", s'est-il défendu.

De même, s'agissant du coût de l'investissement de Global Voice également, la directrice des opérations et de régulation, Mme Camara Aminata Kaba est restée évasive. "Un investissement a forcément un

NTIC qui recevait en audience la délégation sénégalaise jeudi après-midi. Moustapha Mamy Diaby a fait savoir que "les solutions techniques sont les mêmes quels que soient les prestataires. Le plus important, c'est de ne pas commettre les mêmes erreurs que nous. Il faut savoir que tous les prestataires se valent. Chacun vient pour faire du business. Ce qui importe, c'est de défendre au mieux les intérêts de l'Etat".

Un peu plus tôt, à l'issue de la séance de présentation du dispositif de lutte antifraude et de contrôle des appels internationaux entrants, M. Diaby a souligné qu'en Guinée, l'Etat et les opérateurs étaient les principaux bénéficiaires du système.

"Tous les prestataires se valent... Ce qui importe, c'est de défendre au mieux les intérêts de l'Etat".

Par ailleurs, les deux autorités de régulation ont signé mercredi dernier un protocole d'accord pour des échanges respectives sur les expériences dans certains domaines. Hier en conférence de presse, Ndongo Diaw, a indiqué que autant Dakar entend s'inspirer de l'expérience guinéenne en matière de lutte contre la fraude, autant Conakry va apprendre de Dakar en ce qui concerne la connectivité, et surtout l'identification des abonnés. Ce qu'a d'ailleurs réitéré Oyé Guilavogui, ministre guinéen des Postes, Télécommunications et des NTIC lors de l'audience accordée à la délégation sénégalaise jeudi. "Sur ce point, il y a beaucoup de problèmes", a-t-il insisté en relevant son cas propre. En effet, le ministre soutient qu'il circule avec plusieurs téléphones portables du fait des problèmes de l'accès d'un réseau à un autre. Car la Guinée compte plusieurs opérateurs téléphoniques : Sotelgui, Areeba, Orange Guinée, Intercell et Cellcom ■



Le DG de l'ARTP Ndongo Diaw (à droite) et son homologue de Guinée Moustapha Mamy Diaby, hier à Conakry.

trafic", a soutenu M. Diaby. Il a ajouté : "Maintenant, il y a eu un débat quand certains opérateurs ont dit que cette augmentation du trafic pouvait être beaucoup plus importante. Mais cela relève de la spéculation. Nous ne pouvons nous prononcer que sur des données mathématiques fournies par les outils que nous avons à disposition. Quand on regarde la courbe, on voit qu'elle a évolué. On n'enregistre pas aujourd'hui de baisse". Il n'a cependant pas donné le chiffre d'affaires que les opérateurs ont obtenu avec

coût. Il ne faut pas se focaliser sur ce coût, mais sur les services qu'il nous apporte", a-t-elle dit, soutenant que pour des raisons de confidentialité, ils ne peuvent pas aller plus loin sur cette question".

Mises en garde du régulateur guinéen

Toutefois, le directeur général de l'Arpt de Guinée ne manque pas de mettre en garde son homologue sénégalais, en présence d'Oyé Guilavogui, ministre guinéen des Postes, Télécommunications et des

ALASSANE DIENE, DIRECTEUR GENERAL D'ORANGE GUINEE

"Le trafic a chuté de 40%. Mais seul Global Voice y gagne."

"Faux !" Telle a été la première réaction d'Alassane Diène, directeur général de Orange Guinée après avoir eu connaissance des chiffres avancés par l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (Arpt) guinéenne à propos des résultats obtenus depuis l'introduction du contrôle des appels entrants. "Ce n'est pas vrai, on essaie de maquiller les chiffres. Si on prend les chiffres depuis l'installation de ce système en septembre 2009, nous sommes à une baisse de 40% du trafic, seul Global Voice gagne dans ce système", d'après M. Diène qui a martelé que "la fraude s'est intensifiée en Guinée", contrairement à ce qu'avance le patron de l'Arpt guinéen.

Selon M. Diène, l'entrée en service de ce système a été "une catastrophe pour tous les opérateurs, le trafic n'a pas augmenté, il a plutôt baissé", a-t-il insisté. Tout au plus, a-t-il admis, il n'y a eu que deux hausses depuis l'année 2011. "Il y a eu deux mois d'augmentation de 6% du volume des trafics. Mais ça, c'est très erratique", concède le Dg d'Orange Guinée.

Quid de la suppression de 90 000 lignes frauduleuses depuis mars 2011 ? Alassane Diène ne manque pas d'en rire. "Le dispositif de Global Voice s'est révélé inefficace dans la lutte contre la fraude au point que tous les opérateurs en Guinée ont été obligés d'investir dans du matériel de détection des lignes frauduleuses", a-t-il soutenu. "S'il y a des avan-

cées dans la lutte contre la fraude, ce n'est point à mettre à l'actif de Global Voice, c'est le fruit du travail des opérateurs qui détectent les lignes frauduleuses et avertissent l'Arpt", a-t-il précisé.

Ecartée de la visite

Par ailleurs, M. Diène a dénoncé le fait que sa société n'ait pas été consultée pour cette visite de travail de l'Arpt du Sénégal en Guinée. En effet, la Sotelgui et Arreba ont reçu la visite des officiels sénégalais alors qu'Orange, l'un des plus grands pourfendeurs de ce projet, a été zappée. Ce qu'a d'ailleurs regretté Me Massokhna Kane, président de Sos Consommateurs. "C'est dom-

M^e MASSOKHNA KANE SOS consommateurs de l'ARTP



Après Momar Ndao de l'Association des consommateurs sénégalais (Ascosen), M^e Massokhna Kane de Sos Consommateurs se range du côté de l'Autorité de régulation des télécommunications et des postes (Artp). M^e Kane défend maintenant l'application du contrôle et de la surtaxe sur les appels entrants. Présent à Conakry lors de la visite de travail de Ndongo Diaw, directeur général de l'Artp, M^e Kane a déclaré être pour l'application de cette mesure. "Ce que j'ai vu ici, des pays qui veulent lutter contre la fraude devaient le faire depuis très longtemps. En tant que profane, ce système me paraît très efficace. Je pense qu'il faut le faire au Sénégal. Les appels entrants, c'est une manne financière quand on multiplie ça en terme monétaire. Sur le principe et la légitimité de percevoir des revenus sur les appels entrants, nous avons toujours été constant", a-t-il déclaré au terme de la visite du Centre de supervision et de contrôle du trafic guinéen.

Pour l'avocat, c'est la façon de s'y prendre qui "peut poser problème". "Nous ne nous sommes jamais opposés à ce problème, nous n'avons jamais fait partie de ceux qui s'y opposent", a clamé M^e Kane qui fait pourtant partie de l'Entente nationale des associations de consommateurs (Enac) qui, pas plus tard que le mois dernier, avait pondu un communiqué pour s'opposer à ce projet et brocarder Momar Ndao, le président de l'Ascosen.

M^e Kane a expliqué avoir mis en place une commission d'enquête au sein de son association dès qu'il y a eu le problème. Laquelle commission a rencontré "tous les acteurs, recueilli les explications de tout le monde". Mais entre-temps, a-t-il poursuivi, "on a retiré le décret, donc, nous n'avons pas eu à nous prononcer là-dessus".

mage qu'on n'ait pas fait venir les opérateurs pour qu'ils voient. Pour un débat contradictoire, Orange devait faire partie du voyage", dit le consommateur.

Quand Enquête a demandé les raisons de l'exclusion d'Orange du planning de visite, les responsables de l'Arpt de Guinée ont argué que les installations de la filiale de la Sonatel sont... "à 15 km de la capitale". Un argumentaire que réfute Alassane Diène qui se demande comment un officiel sénégalais peut venir en Guinée visiter des installations de télécommunications sans faire un détour dans une entreprise sénégalaise évoluant dans le secteur. "Il y a d'autres motivations", pense-t-il ■

AMETH THIOU

Danseur à tout "Apprécier"

Le danseur du Raam daan, Ameth Thiou ne passe pas inaperçu. Toujours tiré à quatre épingle, il affirme même qu'il "dérange". Profil d'un sapeur et danseur inspiré.

— BIGUÉ BOB

Son talent a fini de faire le tour du monde et de laisser pantois les plus sceptiques. Du groupe "Thiou" de la banlieue dakaroise au célèbre orchestre Raam Daan de Thione Seck, Ameth Samb alias Ameth Thiou a su affûter ses "jambes" pour devenir danseur professionnel. Ténor dans ce milieu, il est souvent cité dans des polémiques. Cela ne l'ébranle pourtant guère à l'en croire. "Je sais que je dérange, mais les gens doivent se contenter d'apprécier ce que je fais en sachant que mon talent, c'est un don de Dieu", a-t-il confié à EnQuête.

Ancien compagnon du danseur Papa Ndiaye Thiou, il était dans le même groupe dénommé "Thiou" de même que Amady Thiou, son binôme dans le Raam Daan. "On avait l'habitude, en voyant quelque chose de beau, de dire : 'lil, Thiou lè' (ça c'est tout bon). On a, par la suite, fini par baptiser le groupe 'Thiou' avant d'ajouter à nos prénoms le sobriquet de Thiou". Le pseudo renvoie en fait à la fameuse sauce dite "thiou", un plat sénégalais dont la sauce est soit à base de pâte de tomate ou d'huile de palme, accompagnée de légumes, de viande ou de poisson.

Ses débuts avec le groupe Thiou



remontent aux années 1990. Les bancs de l'école boudés très tôt, le fan de Ndongo Mbaye, ancien danseur de Baaba Maal et batteur du lutteur Tyson, devient ouvrier. Il exerce tour à tour comme menuisier, marchand ambulant, docker, soudeur et couturier. Cependant, Ameth a un péché mignon : il ne pouvait pas passer devant une cérémonie de baptême ou de mariage, sans marquer un arrêt pour esquisser des pas de danse. "Je ne m'en privais pas, à chaque fois que je voyais une cérémonie où il y avait de la musique ou des tam-tams ; je laissais tomber tout ce que je faisais pour aller danser", dit-il sourire aux lèvres. Une manière pour le fils d'Omar Bayo Samb de dire qu'il a la danse dans le sang. C'est un héritage : "Je ne pouvais pas échapper à la danse et au chant.

Mes ancêtres étaient d'illustres danseurs et chanteurs", d'après lui.

Bientôt les danses "Lëmbël takunda" et "Stylo"

Ameth Samb est l'auteur de plusieurs sortes de danses même si celles-ci n'ont pas le succès de "Goana" ou du "Youza" dont la paternité fait polémique. D'ailleurs, dans un documentaire sur l'auteur du "Youza", diffusé sur la Tfm, 95% des interviewés ont affirmé avoir découvert la danse avec Ameth Thiou. Mais le fils d'Omar Bayo Samb ne semble pas s'enorgueillir de cela. Le "fils adoptif" de Thione Seck a déjà d'autres cordes à ses jambes : il envisage de lancer bientôt le "Lëmbël takunda" et "Stylo" dans les boîtes de nuit. Indication : "Dans mon prochain clip, mes fans découvriront ces nouveaux pas de danse. Ce sera chaud et fun. "Stylo" est une danse qui s'adresse aux politiciens ; c'est par le stylo que tout se tisse et se décide".

Pour sa carrière musicale, "Thiou Star", comme l'appelle Thione Seck, a mis sur le marché "Thiou Tiath". Il est en duo avec son mentor dont il a rejoint l'orchestre en fin 2003. Mais, ce single n'est qu'une introduction. En studio depuis près d'un an, Ameth Thiou compte mettre sur le marché un autre single avant la Tabaski. C'est à "Apprécier" comme le suggère le titre du bébé en vue. Comme dans le premier single, Ameth se prêtera au "taasu" sous fond musical techno dans le deuxième. Il y imite le défunt roi du pop Mickael Jackson. "Je parle anglais dans le son. Et je m'habillerai comme mon idole Michael Jackson", fait savoir "Thiou Jackson", son autre pseudo. Et pour coller le plus près à son idole, le danseur s'est fait confectionner un ensemble qui coûterait, d'après lui, près de 3 millions de FCfa. "J'ai acheté une partie à Londres, une autre aux Usa et une au Sénégal. Ce sont les stylistes de Zara à Dakar qui me les ont cousus", détaille-t-il un brin frimeur. Aussi, "Thiou Jackson" a-t-il invité tous les danseurs de la place dans le tournage de son clip et compte les habiller tous.

"Je suis élégant"

La danse paie si bien que cela alors ? "Oui bien sûr mais j'ai aussi des amis de partout et ils m'aident beaucoup", à l'en croire. Ceci explique peut-être l'élégance de ce danseur au poids plume avec un joli minois et un sourire charmeur. Il est toujours tiré à quatre épingle et a un goût affirmé pour les chemises et cravates chics. "Je suis élégant et correct et je le sais. Beaucoup de gens n'aiment pas la danse mais m'estiment juste parce que je m'habille bien", se réjouit-il.

Mais Ameth Thiou ne fait pas que se saper. Il se bat aussi pour la reconnaissance de ce qu'il fait. C'est ainsi qu'il s'est battu au Bureau sénégalais des droits d'auteur (Bsda) pour que les danseurs aient des droits sur leurs créations. Une bataille de gagné puisque lui et ses pairs ont aujourd'hui des droits sur leurs œuvres ■

NDLR : RETROUVEZ "ÇA SE PASSE À DAKAR" EN PAGE 8

PRIX NOBEL DE LA PAIX 2011

Ellen Johnson-Sirleaf et deux autres femmes distinguées

Le prix Nobel de la paix 2011, décerné vendredi à Oslo, a récompensé deux Africaines et une Yéménite en pointe dans le combat pour la paix et les droits des femmes dans le monde.



Ellen Johnson-Sirleaf

Tawakkul Karman

Leymah Gbowee

Ellen Johnson-Sirleaf, la présidente du Liberia, partage le prix Nobel de la paix 2011 avec sa compatriote Leymah Gbowee, ainsi qu'avec la Yéménite Tawakkul Karman, militante des droits des femmes et de la liberté de la presse. "On ne peut pas parvenir à la démocratie et à une paix durable dans le monde tant que les femmes ne bénéficieront pas des mêmes chances que les hommes pour influencer les évolutions à tous les niveaux de la société", a expliqué Thorbjørn Jagland, président du comité Nobel norvégien.

Ellen Johnson-Sirleaf, première femme à avoir été élue présidente d'un Etat africain, a déclaré que ce prix constituait un hommage "aux nombreuses années de lutte pour la justice, la paix et le développement". "Nous l'acceptons au nom du peuple libérien, à qui revient tout le crédit", a-t-elle confié à la presse devant son domicile privé de Monrovia.

Élections au Liberia

La récompense intervient quatre jours avant une élection présidentielle serrée au Liberia où la sortante affronte dans un climat tendu Winston Tubman, chef de l'opposition, ainsi que l'ancien chef rebelle Prince Johnson. Ce sera la deuxième élection présidentielle organisée dans le pays après la fin, en 2003, de 14 ans d'une guerre civile très cruelle qui a fait plus de 200.000 morts et mis à genoux une économie basée sur le bois, le minerai de fer et les diamants. Agée de 72 ans, ancien haut cadre de la Banque mondiale et de la CityBank, elle avait été affublée du sobriquet de "Dame de fer" pour sa détermination et son courage à s'opposer au chef de guerre Charles Taylor lors de l'élection présidentielle de 1997 qu'elle perdit.

Sa compatriote Leymah Gbowee est récompensée pour son travail de

mobilisation et d'organisation des femmes de toutes ethnies et de toutes religions pour mettre fin à la guerre civile qui a déchiré le Liberia dans les années 1990 et garantir la participation des femmes aux élections. Agée de 39 ans, elle avait fait parler d'elle en prenant la tête d'une "grève du sexe" des Libériennes pour tenter de faire taire les armes dans son pays.

Encouragement aux "printemps arabes" ?

Avec la Yéménite Tawakkul Karman, une journaliste et mère de famille âgée de 32 ans, le comité Nobel distingue une femme qui a oeuvré pour la paix, la démocratie et les droits des femmes avant et pendant le "printemps arabe". "Dans les circonstances les plus éprouvantes, à la fois avant et pendant le printemps arabe, Tawakkul Karman a joué un rôle de premier plan dans le combat pour les droits des femmes ainsi que pour la démocratie et la paix au Yémen", a estimé le comité Nobel dans sa citation.

A Reuters, la lauréate a déclaré que cette récompense constituait "(...) un message selon lequel l'ère des régimes despotiques est révolue". "C'est une victoire pour le printemps arabe à Tunis, au Caire, en Libye, en Syrie et au Yémen. Notre révolution pacifique continuera jusqu'au renversement (du président Ali Abdoullah) Saleh et à l'installation d'un Etat civil", a-t-elle ajouté.

Les trois lauréates, qui succèdent au dissident chinois Liu Xiaobo, sont récompensées "pour leur combat non-violent en faveur de la sécurité des femmes et pour le droit des femmes à participer pleinement à la recherche de la paix", peut-on lire dans le communiqué du comité. Depuis sa création en 1901, seules 15 femmes ont reçu le prix Nobel de la paix ■ (REUTERS)

INTERNATIONAL OPTIC

Garantie

Adaptation

Services

CARREFOUR OUKAM
(PARKING SGBS) 33 860 31 33

Proximité des La Croix-Rouge

MAISON

MAISON

ENTRÉE

Quai

MOTS FLÉCHÉS • N°102 (FORCE 2)

BORNE POULE	BRUIT DE COUP DE FEU	EXPRIME SA GAIETE	CRUALTE	DÉBUT D'HYPOTHÈSE	EMPORTE AVEC SOI	POSSÉDA
DISPOTISME	MOUICHE QUI PIQUE	ILS BAIGNENT LES ATOLLES	À YDI	SUPER METRO	PUNI AVEC RIGUEUR	
COUPE DE ZOLA			LOPIN DE TERRE		BOULEVERSE	
ADULTE EN DEVENIR			NOSE DU DOURT		ARME DE L'ESCRIME	
		A DE MOT LE INRACHU TIRÉE SAUTE VER BOUTAIRE	DIPLOME OFFICIEL			
ENCERCLA			CIRCULAIRES			
PARCOURS D'ESTYVAZ				ARBRE À CÔNES		PIERRE TOMBALE
				PARAIT		
	FOCALISE				EXISTES	
	PREPARE				TEXTUELLEMENT	
EN L'AUTORISANT DE			DÉMENTIES			PENSE SUR PIED
COIFFURE MILITAIRE			IMMOBILES			
		LA MÊME CHOSE			COLÈRE OÙQUETE	
		LANGUE DE SOCRATE			L'AMI DES PETITS	
MÉTAL	COSTUME TAHTEN			RÉCIPENT EN VERRE		
	D'UN SUFFRAGE			COUPE		
		DÉSERVINE			MOT DE NÉGATION	
		BOCOTER			ATTÉNUÉE	
HESION			ENCHASSE			BRANQUES
REPERÉE			ENTAMER LA PEAU			
				DÉTACHE		
				ÉPOQUE FAMILIALE		
DÉMONSTRATIF PLURIEL		ÉPOQUES			GARD	
AUTRE NOM DE DO		PETITE QUANTITE			POINT D'EAU	
	PLAÇA			CONVOGATION		
	ADREN EN FEUILLE			BOUL		
ALLIANCE ATLANTIQUE			FRUIT CHARRU			TRIMESTRE CHAUD
SPÉCIALISTE			ARMI À FLÈCHES			
		OURS EPREUVES				
		PRONOM FAMILIAR				
MODIFIER EN MAL				PREND LE SUBSON		
COULUR DE DEL SEREN						
		VIDES				

SUDOKU N°97

	7	1	8		3		4
			5				6
5		2		6		3	1
	4	6		1		2	5
9			4	7		1	8
	1				8		
4		7			5	6	2
2				3		4	
		8	9	4			3

Citations

"N'oublions pas que la prière de l'égoïste se formule ainsi: "O mon Dieu! Fais vite éclater le grand malheur qui fera mon bonheur particulier."

Amadou Hampâté Bâ, Ecrivain malien

"Nos vies sont un champs de bataille sur lequel s'affrontent dans une guerre sans fin les forces qui engagées à confirmer Humanité et celles déterminée à la briser."

Ngugi wa Thiong, Ecrivain kenyan

Numéros Utiles

SECURITE
Police secours : 17
Sapeurs Pompiers : 18

TELEPHONE
Renseignements Annuaire : 1212
Service Dérangements : 1213
Service Clients : 1441

EAU - SDE
Service dépannage & Renseignements 800.00.11.11 (appel gratuit)
ONAS
Egoûts, collecteurs

NUMERO ORANGE
(appel gratuit)
81 800.10.12

SENELEC
Service Dépannage : 33 867.31.00

TRANSPORTS
Société nationale de Chemins de Fer du Sénégal (SNCS): 33 823.31.40
Aéroport Léopold S. Senghor de Yoff : 33 869.22.01 / 02
Port Autonome de Dakar (24H/24) : 33 849.45.45
Heure non ouvrable
Capitainerie : 33 849.45.24
Pilotage : 33 849.45.45

URGENCES :
S.U.M.A : 33 824 24 18
SUMA-MEDICIN : 33 864 05 61
33 824 60 30
S.O.S MEDECINS : 33 889 15 15

HOPITAUX
Principal : 33 839.50.50
Le Dantec : 33 889.38.00
Abass Ndao : 33 849.78.00
Fann : 33 869.18.18
HOGGY (ex-CTO) : 33 827.74.68
33 825.08.19

ÇA SE PASSE À DAKAR WEEK-END

BALAJO
Samedi 8 octobre :
Osez family (21) – Thimshel (Oh)
Dimanche 9 octobre :
Matinée salsa avec Salsa Nama

PATIO
Samedi 8 octobre :
Discothèque internationale
Dimanche 9 octobre :
Discothèque internationale

MADISON
Samedi 8 octobre :
Assane Ndiaye & le Guéwel-Gui
Dimanche 9 octobre :
Assane Ndiaye & le Guéwel-Gui

CABANA CLUB
Samedi 8 octobre :
Discothèque internationale
Dimanche 9 octobre :
Discothèque internationale

YENGOULENE
Dimanche 9 octobre :
Discothèque internationale

DUPLEX
Samedi 8 octobre :
Discothèque internationale
Dimanche 9 octobre :
Discothèque internationale

LE VERTIGO
Samedi 8 octobre :
Discothèque internationale
Dimanche 9 octobre :
Discothèque internationale

NIRVANA NIGHT CLUB
Samedi 8 octobre :
Discothèque internationale
Dimanche 9 octobre : Eden Events

LE THIOKER
Dimanche 9 octobre :
Ngoyane avec Khady Mboup

Envoyer vos programmes à l'adresse e-mail : casepasseadakar@gmail.com

MOTS MELÉS • N°10

Feuillet de Manuscrit

AUTOMATE	ETONNÉE	RAFFERMI
AMISÉE	FLAMBER	RECHAUD
BLAIREAU	GRILLER	RESTAURE
CHANTER	INAVOUE	SANDALE
DEBORDE	LOUER	TACLE
ECUREUIL	MEUBLEE	VELLER
EFFECTUE	PATAUD	VEILLIR
EMINGER	RACOLER	VOLEUSE

A	U	T	O	M	A	T	E	R	E	T	N	A	H	C
R	E	L	L	I	R	G	O	T	F	O	E	A	R	V
D	H	R	L	I	B	E	E	U	O	P	M	V	A	I
E	E	E	V	M	I	L	S	U	A	N	I	C	E	
B	L	B	O	R	E	N	A	T	T	H	N	S	O	I
O	L	M	L	E	E	U	A	I	A	C	C	E	L	L
R	I	A	E	F	L	U	B	V	R	U	E	E	E	L
D	E	L	U	F	D	C	O	L	O	E	R	F	R	I
E	V	F	S	A	N	D	A	L	E	U	A	E	F	R
L	I	U	E	R	U	C	E	T	I	E	E	U	O	E

La vraie alternance, ce sera en février / mars 2012

J'ai écouté le dimanche 25 septembre ma sœur Aminata Mbengue Ndiaye, invitée de l'émission Dianobi sur la radio Sud-Fm. Je lui tire mon chapeau. Elle a été égale à elle-même : pugnace sans être agressive, les idées claires, beaucoup de conviction. Bravo !

Et commençons par une mise au point. Ce qui s'est passé en mars 2000 n'était pas une alternance, mais un changement. Le manque de vigilance de la presse et de la classe politique nous a fait accepter cette appellation usurpée. La véritable alternance, c'est ce qui va arriver en février ou mars 2012. C'est-à-dire, quand toute la gauche viendra au pouvoir. Dans le Larousse, alternance veut dire : succession régulière. En politique c'est le fait, pour 2 ou plusieurs partis de pouvoir, de se succéder au pouvoir.

Ma réaction a été provoquée par la question posée par l'animateur au sujet du retour du Parti socialiste aux affaires après quarante années. Il semble dire qu'une partie des Sénégalais y est opposée.

Allons donc ! Soyons sérieux ! Il est temps que nous sortions de nos langues de bébés en démocratie.

La camarade Aminata peut effectivement employer sans complexe le terme revenir pour tous ceux de ses compagnons qui étaient là, qui se battent depuis 10 ans contre le régime inique et prédateur de Wade, qui ont accepté de faire leur autocritique et qui se sont engagés avec toutes les forces vives de la nation dans l'aventure exaltante des Assises nationales.

Pourquoi veut-on nous faire croire que quand les Américains en auront marre des Démocrates, ils ne pourront pas ramener les Républicains qui étaient là avant ? Que lorsque les Français en auront assez de Sarkozy et la droite, ils devront ramener autre chose que la gauche ou le centre ? Mais bien sûr que c'est la gauche sénégalaise composée de toutes les sensibilités socialistes qui va "revenir" aux affaires en 2012 ! Elle a eu le temps de se bonifier. Toutes les démocraties majeures ont fini par réduire leurs familles politiques en deux grands groupes qui alternent



au pouvoir. Le plus grand avantage de cette situation est que jamais les novices (thionés) ne vont arriver au pouvoir comme ce fut le cas malheureusement en 2000 avec le

Pds. C'était d'ailleurs le sens de la résolution générale du 6ème Congrès ordinaire de la Ligue démocratique, tenue en décembre 2008 et qui appelait à la création

d'un grand parti de rassemblement adossé aux valeurs de démocratie, de justice sociale et de progrès.

Quand donc la droite sénégalaise sera renvoyée en 2012, elle aura elle aussi le temps de se refaire dans l'opposition. Son séjour hors du pouvoir durera tout le temps que les Sénégalais seront satisfaits du travail et des résultats de la Gauche. Jusqu'au jour où l'arrogance, la boulimie ou la routine feront que le peuple décidera de ramener à nouveau la droite, prête à travailler mieux.

Toutefois, nous osons prédire qu'avec la jonction entre les valeurs de gauche et les valeurs religieuses qui s'opèrent sous nos yeux, il y a de fortes chances que la gauche reste longtemps au pouvoir. Comme ce fut le cas dans les pays scandinaves où leur présence aux affaires durant soixante années d'affilée a produit les résultats que l'on connaît. Voilà une des étincelles que j'ai entrevue en écoutant Serigne Mansour Sy Djamil lors de son intervention au Congrès du Mouvement Bess du Nakk ■

AMADOU MOUSTAPHA LO
CONSEILLER RURAL À MBANE

JEUNESSE DU MONDE RURAL

Les oubliés du régime libéral

Le chômage des jeunes est devenu par la force des choses l'une des épines dorsales du régime libéral. Depuis l'accession du Président WADE au pouvoir, les jeunes nourrissent de l'espoir quant à leur devenir. Pour répondre à cette forte attente, le régime libéral avait mis en place un ministère spécialement dédié aux jeunes. Une première au Sénégal. Pour mettre en application cette vision, le Fonds national de promotion de la jeunesse (Fnpj) fut créé. Ce fonds qui a pour objectif d'appuyer les jeunes dans leur création d'entreprise et le développement d'activités génératrices de revenus, a servi exclusivement les jeunes des grandes villes et exclu ceux du monde rural. En dehors de la Direction nationale qui se trouve à Dakar, seules deux antennes ont été ouvertes dans les communes de Kaolack et de Ziguinchor. En plus du problème lié à la couverture géographique, le Fnpj s'est heurté à un certain nombre de problèmes liés, à un mauvais mécanisme de financement, un problème d'accès et de communication, une mauvaise politique de gestion et de suivi des dossiers de crédit, j'en passe (car) la liste est longue.

L'emploi et le financement des jeunes restent et demeurent l'ennemi numéro un du régime, malgré les milliards investis.

C'est pourquoi des années après la mise en place du Fnpj, le constat est le même, l'emploi et le financement des jeunes restent et demeurent l'ennemi numéro un du régime, malgré les milliards investis.

Dés lors, il était devenu urgent d'agir. Pour apporter des réponses idoines à ce problème et

corriger ce déséquilibre, le Gouvernement du Sénégal a créé l'Office nationale pour l'emploi des jeunes de la banlieue (Ofejban), qui s'occupe exclusivement des jeunes de la banlieue. Acte salubre certes mais insuffisant, dans la mesure où une bonne partie des jeunes qui sont sans voix, et dépourvus de tous moyens de pression, restent toujours dans l'oubli. Dans les

Après onze ans et demi de règne, les différents programmes et politiques menés à l'endroit du monde rural n'ont pas donné les résultats escomptés

villages, les vieux parlent encore de l'appui considérable en matériel agricole du président Senghor à l'endroit du monde rural (paires de bœufs, charrettes, tôles en zinc), et dont certains, bien qu'amortis depuis, restent toujours d'une grande utilité dans les villages, faute de renouvellement. Les Sénégalais se souviennent encore de Monsieur Forage et Madame Moulin, noms donnés au Président Diouf et à son épouse, du fait des forages et moulins à mil qu'ils distribuaient au monde rural pour atténuer leur souffrance et améliorer leur qualité de vie. Que retient le monde rural du régime libéral ? Ces jeunes issus du monde rural, et qui ont beaucoup participé à l'accession du régime libéral au pouvoir comme leurs pères et grands pères l'avaient faite avec Senghor, auront-ils de quoi raconter à leurs fils et petits fils ? Seront-ils nostalgiques de ce régime ? Ils risquent de répondre par la négation à ces questions si rien n'est fait dans l'immédiat.

Après onze ans et demi de règne, les différents programmes et politiques menés à l'en-

droit du monde rural n'ont pas donné les résultats escomptés. Une volonté politique aussi bonne qu'elle soit, suffit-elle, si elle n'est pas accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre adéquate ? Tout le problème du système libéral se trouve dans la difficulté à traduire en actes la vision de leur leader.

Une politique d'emploi doit être intégrée. La création du projet Reva n'est pas mauvaise en soi mais elle ne peut constituer, à elle seule, une réponse appropriée à l'arrêt des flux migratoires des villes vers les campagnes et à l'apaisement de la souffrance de cette jeunesse oubliée. La raison est très simple, ce projet crée plus d'ouvriers que d'entrepreneurs agricoles.

Pour apporter une réponse à cette problématique d'emploi des jeunes d'une manière générale et du milieu rural en particulier, il est important de mettre en place un mécanisme apte à répondre aux aspirations de cette jeunesse.

La jeunesse du monde rural est confrontée à plusieurs problèmes liés à son devenir. L'essentiel tourne autour de l'accès au financement. A l'image des jeunes des communes urbaines, ceux qui veulent faire de l'agriculture un métier n'ont-ils pas droit à une structure de financement apte à les accompagner dans leur quête perpétuelle de bien-être ? Le développement local ne peut et ne pourra jamais se faire sans la jeunesse d'un terroir. Pour que les jeunes restent dans leur terroir, il faut nécessairement qu'ils puissent disposer du minimum nécessaire pour travailler la terre toute l'année durant et subvenir à leurs besoins sans demander un appui financier à leurs frères et amis qui sont dans les villes. D'où l'urgence de mettre en place un fond d'appui et de financement des jeunes du monde rural. Pour ne pas créer un Fnpj bis, certaines règles d'éthique doivent guider sa création. Le critère implicite d'appartenance politique peut avoir un semblant d'effet à l'immédiat mais ne concourt pas à la pérennisation. Dès lors, pour sa viabilité et sa pérennisation, ce fonds doit garantir une égalité de chance à tous les jeunes sénégalais qui veulent investir dans les activités agricoles. Il

reste entendu que le document de stratégie de création et de mise en œuvre du fonds reviendrait dans les détails sur les conditions d'éligibilité, les mécanismes de financement et de gestion. Cette structure peut, si elle est bien gérée, susciter le retour vers la terre (Reva) de bon nombre de jeunes, issus du monde rural et des villes. La lecture de la situation actuelle du pays prouve que les jeunes, au delà du respect des principes républicains, réclament du travail et veulent s'affranchir de cette dépendance familiale. A un certain âge, il n'est pas aisé

La lecture de la situation actuelle du pays prouve que les jeunes, au delà du respect des principes républicains, réclament du travail et veulent s'affranchir de cette dépendance familiale.

d'être pris en charge par ses parents.

Naturellement, qui parle de production parle de marché et ce point sera nécessairement pris en charge par le document de stratégie de création et de mise en place dudit fonds. Donc, le mécanisme de financement intégrera forcément l'écoulement des produits et l'encadrement des producteurs par des jeunes diplômés dans divers domaines (agronomie, élevage, gestion, commerce, marketing, informatique...)

En conclusion ce fonds impulsera le pays vers une autosuffisance alimentaire, et pourra être un véritable vecteur de croissance et de création d'emplois. Mais les résultats escomptés resteront assujettis à la bonne gouvernance et à l'éthique de ceux ou celles qui auront la responsabilité de gérer la structure ■

SERIGNE IBRAHIMA DIOP
MBA-IP Paris Dauphine Sorbonne
Expert en Microfinance
Finances-Développement Local

MINISTÈRE DES SPORTS - RÉAMÉNAGEMENT

Faustin dans la fosse aux impairs

Longtemps sur la sellette, le ministre des Sports, Faustin Diatta (à droite) a été remercié hier au profit d'Abdoulaye Makhtar Diop (à gauche), ancien ministre des Sports socialiste et actuel ministre de la Fonction publique.

■ NDIASSE SAMBE

On se disait bien que ce n'était qu'une question de jours, voire d'heures. Mais Faustin Diatta a tellement échappé à un réaménagement ministériel depuis plusieurs mois qu'on était en droit d'en douter encore. Cette fois, ce fut la... mauvaise pour le libéral d'Oussouye, ministre des Sports depuis un peu plus d'un an. L'ancien socialiste a cédé son portefeuille à un ancien camarade de parti, Abdoulaye Makhtar Diop, lui-même ministre des Sports sous Abdou Diouf de 1988 à 1992. Ces derniers temps, les nuages se sont tellement amoncélés sur la tête de Faustin qu'il lui était impossible d'échapper à l'orage présidentiel qui menaçait. Alors que le couac de Bamako, avec



l'affaire des primes des Lionnes faisait suite à la grève des athlètes présents aux Jeux africains de Maputo, le forfait des karatékas pour les Mondiaux de Malaisie est venu alourdir le casier du désormais ex-ministre. Ce dernier épisode a été donc fatal à Faustin qui a dû sentir le coup venir dès jeudi. Lors du dernier Conseil des ministres, en effet, le président Wade avait annoncé la prochaine désignation d'un "inspecteur des compétitions internationales", après les nombreux impairs notés dans les compétitions internationales, surtout au plan administratif.



Ironie du sort, le ministre de la Fonction Publique (Abdoulaye Makhtar Diop), témoignait devant le conseil "avoir noté depuis quelques années une amélioration significative des conditions de préparation et de participation des sportifs sénégalais engagés dans les compétitions internationales". Cela ressemblait fort à une passation de témoin....

Aux dernières nouvelles, Faustin "a bien pris la décision du président de la République, et garde toute sa sérénité", dit Falilou Bâ, chargé de communication du ministère des Sports ■

LUTTE - ENTRETIEN AVEC AMA BALDÉ

"Gouye-Gui est maintenant devenu un lourd..."

Trouvé dans son quartier de la cité Police à Pikine, le lutteur Ama Baldé s'amuse avec les enfants et taquine ses voisins. Il a retrouvé le sourire après avoir eu des frayeurs suite à la maladie de son père. Dans cet entretien qu'il nous a accordé, il revient sur la maladie de son père, mais aussi sur son combat avec Gouye-Gui, sans oublier les rumeurs qui l'envoient dans la nouvelle écurie d'Eumeu Sène qui serait en train d'être montée.

■ KHADY FAYE

Ama, d'abord comment va votre père malade depuis quelques jours ?

Il se porte de mieux en mieux et je prie le Bon Dieu qu'il lui redonne toute sa santé pour qu'il puisse quitter son lit d'hôpital et revenir à la maison. Je l'ai vu pas plus tard que ce matin (l'entretien a eu lieu le jeudi dernier). Il allait vraiment mieux.

Qu'est-ce qu'il vous a dit quand vous l'avez vu ?

Il nous a dit de ne pas nous en faire et qu'il allait revenir à la maison saint et sauf.

Vous allez en découdre avec Gouye-Gui cette saison, alors qu'il vient de terrasser un lourd (Bazooka). Vous n'avez pas d'appréhension par rapport à cela ?

Je trouve qu'il a eu une très belle victoire face à Bazooka, il a bien lutté et c'est tout ce qu'on lui souhaitait. Après tout, ce n'est que l'adversaire d'un soir, par conséquent après le combat, on redevient frères.

Mais cette victoire-là ne vous fait-elle pas peur après tout ? Il a terrassé un lourd alors que votre unique combat avec un lourd (Ness) vous a valu la seule défaite de votre carrière ?

Non, cela ne me fait pas peur qu'il ait terrassé un lourd. Cette défaite

contre Ness était la volonté de Dieu et je l'ai acceptée. Gouye-Gui est maintenant devenu un lourd et mon seul rêve, c'est de la terrasser.

Il dit qu'il va vous infliger son "simpj"...

Je ne suis pas fâché par rapport à ses dires. Le "simpj" est sa technique de prédilection, sa prise favorite, il peut rêver de me l'infliger, mais entre le rêve et la réalité, il y a une grande différence. Et son rêve ne se réalisera jamais, je ne me laisserai jamais faire.

"J'implore le Cng de me pardonner"

Le laisserez-vous faire ses incantations le jour du combat ?

Bien sûr. S'il le veut il n'a qu'à le faire le jour du combat, cela ne me fait peur en aucun cas. C'est psychologique. Les incantations n'ont rien à voir avec le combat.

Où en êtes-vous avec les entraînements ?

Je m'entraîne comme je le faisais d'habitude quand j'avais des combats. Comme contre Feugeuleu, Balla Diouf, Ness. Ce n'est rien d'autre qu'un combat.

Sur quoi misez-vous pour le battre ?

Je vais aller en salle pour faire du judo, de la boxe et augmenter ma force et mon poids. Et renforcer tout ce qui me manque. C'est juste un combat certes, mais un combat à ne pas négliger.

Vous reconnaissez alors que vous avez des lacunes en frappe ?

C'est possible que j'aie des lacunes en frappe. C'est normal puisqu'on m'a appris la lutte simple, mais pas la lutte avec frappe. Maintenant, je vais essayer de renforcer tout ce qui me manque, comme la frappe, la bagarre et tout ce qui va avec. Le jour de mon combat contre Gouye-Gui, je veux qu'on dise qu'Ama est maintenant un lutteur complet.

Où en est votre suspension ?

Je suis toujours à l'écoute du Cng, et je l'implore de me pardonner. Je suis jeune, soutien de famille, et je n'ai que la lutte comme gagne-pain. Je ne leur demande pas de me pardonner tout, mais de diminuer au moins la suspension. Je voudrais avoir au moins trois combats pour la saison avec autant de victoires. Comme le dit Malien : "pour moi les défaites, c'est fini", depuis Ness.

Votre ami Eumeu Sène rencontre quelques difficultés depuis quelques mois, quels sont vos sentiments par rapport à cela ?

Plus qu'un ami, Eumeu Sène est un frère pour nous et son problème nous touche autant que lui. Mais je lui demande de croire en Dieu, tout ce qui lui arrive est du ressort de Dieu. Je souhaite que tout revienne à la normale, qu'il retrouve toute sa quiétude et gagne son combat contre



Lac de Guiers 2, sans bavure.

On raconte qu'il va former une nouvelle écurie à Pikine avec vous, votre ami Boy Niang et d'autres lutteurs de Pikine, est-ce vrai ?

Non, non, ce n'est pas vrai. Nous sommes dans les écuries formées par nos pères et nous n'allons les quitter pour rien au monde. N'empêche, il est un conseiller pour nous. Quand nous avons un combat, il nous appelle, nous donne des conseils et se déplace pour venir nous voir les jours ou veille de combat. Donc s'il forme une écurie, nous y serons comme chez nous ; s'il nous sollicite pour les entraînements, ce sera avec plaisir que nous répondrons à l'appel. Mais sachez que nous défendons les couleurs de nos pères ■

KARATE - DTN

"Depuis 2007, on n'a pas reçu de primes"

Les acteurs du Karaté sénégalais ont vraiment de quoi être mécontents. Après les couacs de Maputo, la Fédération a été contrainte de déclarer forfait pour les 8e Championnats mondiaux cadets et juniors de Malaisie. "Psychologiquement et mentalement, les gosses sont atteints", a affirmé le Directeur technique national, Mamadou Diop. Il ajoute : "Notre Fédération est la plus titrée du Sénégal. Sur les huit médailles d'or décrochées à Maputo, c'est nous avons récolté les quatre. Et depuis 2007, nous n'avons pas reçu de prime. Je crois que nous méritons un minimum de respect de la part des autorités".

TOURNOI UEMOA

Omar Baldé forfait

L'arrière gauche de Yeggo, Omar Baldé, présélectionné pour le 5^e tournoi de l'UEMOA est forfait après sa blessure aux adducteurs, jeudi, lors de la séance d'entraînement au stade Léopold Sédar Senghor. "Il est blessé aux adducteurs, il lui faut un minimum de repos de trois semaines", a expliqué, à l'APS, le Pr Papis Omar Ndoye, médecin des sélections nationales. Le jeune footballeur, convoqué pour la première fois pour une sélection nationale, ne sera plus appelé pour la seconde phase de la préparation qui démarre, vendredi prochain, a indiqué Ndoye. "Ça ne servirait à rien puisqu'il ne pourrait pas retrouver ses moyens physiques", a expliqué l'enseignant à la Faculté de médecine de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar. Ce forfait ne doit pas causer de soucis au staff technique de la sélection locale qui dispose de deux arrières gauches de métier, Yaya Sonko du Casa Sports et Khassim Soumaré des Diambars. Le Sénégal vainqueur de l'édition de 2009 du tournoi de l'UEMOA est le pays hôte de la 5^e édition prévue du 30 octobre au 6 novembre prochains. Son père, récemment libéré après avoir été enlevé.

ELIMINATOIRES CAN 2012 – DERNIERE JOURNEE : ÎLE MAURICE/SENEGAL

Non, ce n'est pas fini...

Terminer invaincus, avec le meilleur artificier dans leurs rangs, voilà le double défi des Lions du Sénégal, déjà qualifiés, qui affrontent ce dimanche (13 h) l'Île Maurice lors de la dernière journée des éliminatoires de la Can 2012. Mais confronté à une cascade de forfaits, le sélectionneur Amara Traoré va devoir revoir ses plans de conquête à Port-Louis.

■ ADAMA COLY

L'Île Maurice, une île aux allures de carte postale, où l'air semble propice aux vacances et au farniente, sauf pour les Lions qui vont y jouer leur dernier match comptant pour les éliminatoires de la CAN 2012. L'affaire aurait été mal engagée pour Amara Traoré si ses poulains n'avaient pas déjà composté leur ticket pour la Coupe d'Afrique des nations (Can) 2012 dès l'avant-dernière journée face à la RDC (2-0). Certes les Dodos ne sont pas des foudres de guerre face à des Lions dominateurs de leur poule, mais devoir se passer de certains de ses cadres fait un peu désordre. Après les blessures de son vice-capitaine, Kader Mangane, et de Jacques Faty avant même la publication de la liste, Ndiaye Dème Ndiaye, Pape Malickou Diakhaté et Moussa Sow,

qui faisaient partie des 24 joueurs retenus pour le voyage dans l'île de l'Océan indien, ont déclaré forfait. Amara Traoré et son staff technique vont donc terminer le bal avec un effectif décimé qui laisse un grand vide, surtout en défense centrale.

Diawara orphelin de Mangane et de Diakhaté

L'axe central de la défense des Lions va constituer sans doute l'équation numéro 1 d'Amara Traoré. Kader Mangane, Malickou Diakhaté et Jacques Faty absents, le staff technique est contraint d'aligner une paire inédite. Si le défenseur de Marseille, Souleymane Diawara, est sûr de composer la future charnière centrale (sauf cas de blessure au dernier moment), il reste à savoir à qui il sera associé. Tout porte à croire qu'on se dirige vers un axe Diawara-

Bayal Sall qui avait terminé le match nul (0-0) contre le Cameroun à Yaoundé après la sortie de Mangane sur blessure. Sauf que le manque de compétition du Stéphanois pourrait amener le staff à remplacer Lamine Sané à un poste qu'il a plusieurs fois occupé à Bordeaux.

Sans Sow, l'attaque reste fournie

Moins de souci toutefois en attaque. Lors de la victoire (2-0) contre la RD Congo en septembre dernier, Amara avait aligné un 4-3-3 sans Mamadou Niang, absent pour cause de suspension. Un dispositif qui avait permis au Sénégal de retrouver un certain équilibre salué par de nombreux observateurs. Dimanche, il sera privé de Moussa Sow face à l'Île Maurice. Auteur de 3 buts en 5 titularisations, l'attaquant de Lille a déclaré forfait pour cette dernière journée. Mais Amara détient un atout en la personne de Demba Bâ en grande forme.

L'entraîneur des Lions ne s'était jamais privé d'aligner Niang, Sow et Papiss Cissé à l'avant-poste. Reconduira-t-il son 4-3-3 ? Les



Mamadou Niangface aux Mauriciens au match aller

absences d'Issiar Dia et de Ndiaye Dème pourraient profiter à Dame Ndiaye dans ce système.

Rester invaincus et offrir un cadeau à Niang

Le bilan des Lions est jusque-là plus que flatteur. Seulement deux buts encaissés, 14 marqués, 4 victoires et un nul en cinq matches. Seules l'attaque de Côte d'Ivoire et les défenses du Maroc, Ghana, Soudan et Libye (1 but pris chacun) ont fait mieux. Contre les

Dodos, les poulains d'Amara vont essayer de décrocher leur cinquième victoire devant une équipe qu'ils ont laminée (7-0) à Dakar, et d'offrir à Mamadou Niang le cadeau de terminer meilleur buteur. Mais pour passer devant le Tunisien, Issam Jemâa (6 buts), le capitaine des Lions, (5 réalisations) dans ces éliminatoires, devrait mettre fin à son mutisme en sélection qui date du match aller où il avait inscrit un doublé ■

L'heure de vérité en Afrique

La dernière journée des qualifications pour la Coupe d'Afrique des Nations de la CAF 2012 se déroule ce week-end et 10 des 14 sésames sont encore à la portée d'une vingtaine de sélections. L'Egypte, triple championne d'Afrique en titre, et le Cameroun, sacré quatre fois, sont d'ores et déjà hors course et pourraient bien être imités par d'autres poids lourds continentaux. Le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Burkina Faso ont eux retiré leur carton d'invitation pour la grande fête organisée en janvier prochain par la Guinée Équatoriale et le Gabon.



Le Mali qualifié s'il gagne au Liberia

L'Egypte, dont la série record de 19 matches sans défaite en phase finale de la CAN se prolongera au moins jusqu'à la prochaine édition en 2013, n'a pas été en mesure de remporter un seul de ses cinq matches qualificatifs. Les Pharaons pourraient toutefois peser sur l'issue du Groupe G. Pour son premier match sur le banc, l'Américain Bob Bradley emmènera face au Niger un effectif principalement formé de joueurs espoirs. Menés par Moussa Maazou, les Nigériens ont donné le ton en s'imposant 1-0 face aux champions d'Afrique en octobre dernier. Les supporters locaux, qui avaient salué cet événement comme

"le plus grand jour de l'histoire du football nigérien", pourraient bien se raviser en cas de qualification du Mena pour la phase finale.

Duels à haute tension

Autre épouvantail, à un degré moindre toutefois, la Guinée peut priver le Nigeria de la première place du Groupe B même en cas de défaite à Abuja, à condition de marquer un but. Avec quatre succès et un nul, les Guinéens n'ont pas tremblé depuis leur triomphe face aux Super Eagles à Conakry il y a pratiquement un an jour pour jour, et devraient se qualifier même s'ils terminent deuxièmes du groupe. Le

Nigeria, champion d'Afrique à deux reprises, n'a plus manqué la phase finale de la CAN depuis 1986 et a terminé sur la troisième marche du podium lors de quatre des cinq dernières éditions du tournoi.

Le scénario est similaire dans le Groupe I, où le Soudan et le Ghana pointent chacun à 13 points. Les Black Stars n'ont besoin que d'un nul à Khartoum, tandis que les locaux veulent frapper fort en s'assurant la tête de leur poule avec une victoire de prestige. La dernière rencontre entre les deux formations s'est soldée par un match nul, mais chacune des deux équipes a par ailleurs gagné tous ses matches. Le deuxième aura donc une bonne chance de valider son ticket également. Finaliste il y a deux ans en Angola, le Ghana n'a plus remporté le titre continental depuis près de 30 ans. Le Soudan, champion d'Afrique en 1970, court lui après sa gloire passée.

La Zambie et la Libye croiseront également le fer pour remporter le Groupe C. Les Zambiens possèdent un point d'avance sur leurs adversaires du jour et auront également l'avantage d'évoluer à domicile.

Dernière chance pour la Tunisie

Le Mali peut terminer premier du Groupe A s'il s'impose au Liberia, mais peut également se faire rattraper par le vainqueur du match entre le Zimbabwe, et la surprenante sélection du Cap-Vert.

Le Groupe D est encore plus ouvert : le Maroc, leader, reçoit la Tanzanie. Les Lions de l'Atlas sont à égalité de points (8) avec la République Centrafricaine qui tentera de poursuivre sa belle série en Algérie. Il s'agit du seul groupe dans lequel les quatre protagonistes ont encore la possibilité de se qualifier.

Dans le Groupe J, l'Ouganda peut accéder à sa première phase finale depuis 1978 en cas de succès à domicile sur le Kenya. L'Angola, qui

pointe à une longueur du leader, se rend en Guinée-Bissau avec la ferme intention de gagner pour s'assurer une place de meilleur deuxième, voire profiter d'un faux pas de l'Ouganda. Le Botswana a déjà mis tout le monde d'accord dans le Groupe K, seule section offrant une qualification automatique au deuxième. Le Malawi compte bien aller chercher la victoire au Tchad, ce qui priverait la Tunisie de phase finale pour la première fois en dix éditions. À égalité de points avec le Malawi mais dominés dans les confrontations directes avec les Flames, les Aigles de Carthage doivent à tout prix s'imposer à Monastir face au Togo ■

Le programme complet

Liberia – Mali
 Cap-Vert – Zimbabwe
 Ethiopie – Madagascar
 Nigéria – Guinée
 Zambie – Libye
 Mozambique – Comores
 Maroc – Tanzanie
 Algérie – République centrafricaine
 Ile Maurice – Sénégal
 RD Congo – Cameroun : 2-3
 Gambie – Burkina Faso
 Egypte – Niger
 Afrique du Sud – Sierra Leone
 Bénin – Rwanda
 Côte d'Ivoire – Burundi
 Swaziland – Congo
 Soudan – Ghana
 Ouganda – Kenya
 Guinée-Bissau – Angola
 Tchad – Malawi
 Tunisie – Togo